

Communiqué de presse du Commissariat aux Assurances

Nouveau coup d'accélérateur pour le marché des assurances au 2^{ème} trimestre 2019

Après un début d'année prometteur l'activité du marché de l'assurance poursuit son importante progression au cours du deuxième trimestre de 2019: toutes branches d'assurances confondues, les primes augmentent de 53,80% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Sur les six premiers mois de l'exercice 2019 l'encaissement global enregistre une croissance de 69,55% avec des primes en augmentation de 39,39% en assurance vie et de 210,97% dans les branches de l'assurance non vie.

En assurance-vie la progression de l'encaissement touche tant les produits en unités de compte dont les primes augmentent de 11,60% que les produits à rendements garantis dont l'encaissement progresse de 93,23%. Il convient de remarquer que ces chiffres incluent un transfert de portefeuille vers le Luxembourg d'un montant supérieur à 2 milliards d'euros impactant avant tout l'assurance classique à rendements garantis.

Le total des provisions techniques des assureurs vie s'établit à 191,86 milliards d'euros à la fin juin 2019, en progression de 8,67% par rapport à la fin juin 2018 et de 2,74% par rapport à la fin mars 2019. L'augmentation de 5,12 milliards du 2^{ème} trimestre 2019 est imputable à une collecte nette positive à raison de quelque 3,13 milliards, les nouvelles primes dépassant nettement les rachats. Le taux de rachat annualisé se situe au niveau de 6,96% des provisions techniques, soit un taux légèrement supérieur à celui du premier trimestre.

L'assurance non vie progresse de 210,97% sur les six premiers mois de 2019, cette progression remarquable continuant d'être impactée de manière significative par les retombées de l'agrément de compagnies ayant choisi le Luxembourg comme lieu d'installation suite à la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne. Les assureurs travaillant essentiellement, sinon exclusivement sur le marché luxembourgeois, enregistrent une croissance de leur encaissement de 6,10%. Les entreprises opérant à l'étranger dans les branches d'assurances non vie hors assurances maritimes voient par contre leur encaissement multiplié par 4 avec une progression de 315,31%. L'assurance maritime pour laquelle seuls les chiffres du 1^{er} trimestre sont disponibles et qui est essentiellement le fait de quelques grandes mutuelles dont l'encaissement reflète l'évolution des sinistres a progressé de 84,70% au cours de cette période.

L'ensemble des données est disponible sur le site internet www.caa.lu du Commissariat aux Assurances.